

FPCI
Arkéa Capital

3

I N V E S T I R & S ' I N V E S T I R



Le Capital Investissement

MOTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le Capital Investissement joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement des entreprises non cotées en bourse à chaque étape clé de leur développement. En soutenant ces entreprises, le Capital Investissement contribue activement à la création de valeur économique et d'emplois sur les territoires.

10 700 
entreprises accompagnées par le Capital Investissement français à fin 2023¹.

8,3% 
croissance du chiffre d'affaires des entreprises accompagnées par le Capital Investissement en 2023 (vs 5% pour les PME et 5,4% pour les ETI françaises)¹.

530 000 
emplois nets créés en 5 ans (2018-2023) par les entreprises accompagnées par le Capital Investissement¹.

/ AVANTAGES

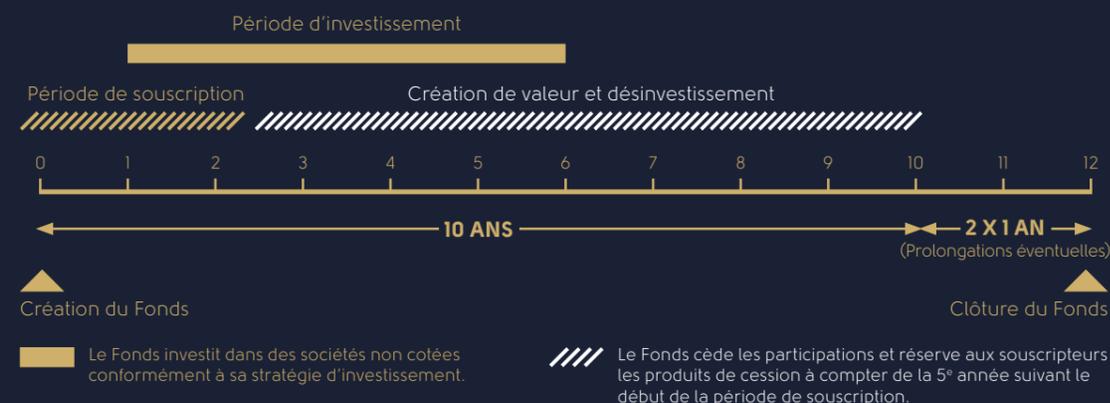
- ❖ **Soutien à l'économie réelle :** Financement d'entreprises françaises, moteurs d'innovation et de compétitivité.
- ❖ **Potentiel de rendement attractif :** Historique de performance statistiquement supérieur aux classes d'actifs traditionnelles (+13,3% annuel en moyenne sur 10 ans)².
- ❖ **Diversification du portefeuille :** Une classe d'actif généralement décorrélée des marchés financiers cotés.

/ RISQUES

- ❖ **Risque de perte en capital :** La performance n'est pas garantie et l'investisseur peut perdre tout ou partie de l'argent investi.
- ❖ **Risque de liquidité :** Le fonds est principalement investi dans des titres par nature peu ou pas liquides, ce qui peut compliquer leur revente.
- ❖ **Risque lié à la valorisation :** L'estimation de valeur des titres non cotés détenus par le Fonds est basée sur la valeur actuelle des titres. Cette valorisation peut différer du prix qui sera effectivement reçu au moment de la cession des titres.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

/ CYCLE DE VIE DU PRODUIT



1. Étude France Invest - Croissance et création d'emplois - Décembre 2024.
2. Étude EY et France Invest - performance nette des acteurs français du capital-investissement - Juin 2024 - Performance nette de frais et de carried interest.

Arkéa Capital

PLUS DE 40 ANS D'EXPERTISE EN CAPITAL INVESTISSEMENT

Arkéa Capital, filiale dédiée au Capital Investissement du Crédit Mutuel Arkéa, soutient le développement d'entreprises non cotées sur l'ensemble du territoire national.

Avec 7 implantations régionales, nos équipes d'investissement s'inscrivent au cœur des écosystèmes et entretiennent une relation de proximité avec les entrepreneurs et dirigeants.

En tant qu'actionnaire engagé, nous accompagnons les entreprises à chaque étape clé de leur développement.



/ CHIFFRES CLÉS (AU 31/12/2024)

1,3 MDE  **D'ENCOURS** | **60**  **COLLABORATEURS** | **+ DE 500**  **ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES**

/ ENGAGEMENTS RESPONSABLES



Arkéa Capital 3

INVESTIR & S'INVESTIR

AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Le FPCI Arkéa Capital 3 investira dans une vingtaine de PME/ETI françaises non cotées en croissance, contribuant directement à la création de valeur économique et d'emplois dans les territoires. La sélection des entreprises respecte un processus rigoureux mené par notre équipe d'investissement.

/ STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



- ♦ **Entreprises cibles :**
- ♦ PME et ETI françaises avec un chiffre d'affaires compris entre 10M€ et 300M€
 - ♦ une équipe dirigeante de qualité³
 - ♦ un modèle économique éprouvé³
 - ♦ de belles perspectives de rentabilité³



- ♦ **Montant d'investissement :**
- Ticket global généralement compris entre 5M€ et 20M€⁴



- ♦ **Secteur :**
- Multi-sectoriel



- ♦ **Zone géographique :**
- France



- ♦ **Type d'actionnariat :**
- Actionnaire minoritaire actif

/ FOCUS SUR 2 INVESTISSEMENTS DU MILLÉSIME PRÉCÉDENT

Ce nouveau véhicule succède au FPCI Arkéa Capital 2, lancé en septembre 2020, qui a collecté près de 85M€ avec le soutien d'investisseurs institutionnels et privés. Les équipes d'investissement d'Arkéa Capital ont permis un déploiement efficace de ce millésime qui accompagne la croissance de 31 entreprises françaises.

REFLET COMMUNICATION

(Société en portefeuille depuis décembre 2022).

- ♦ **Activité :** Agence spécialisée dans la réalisation de plateformes digitales et de sites e-commerce
- ♦ **Localisation :** Belfort, Nancy, Strasbourg, Paris, Lille et Lyon
- ♦ **Thèse d'investissement :** Accompagner le développement de l'entreprise, notamment à l'international et par croissance externe

CAPIC

(Société en portefeuille depuis juillet 2022).

- ♦ **Activité :** Fabrication de matériels de cuisson pour professionnels
- ♦ **Localisation :** Quimper (29)
- ♦ **Thèse d'investissement :** Contribuer à la modernisation de l'entreprise, en lien avec le nouveau dirigeant, selon trois axes : structurer, innover et accélérer à l'international

« Arkéa Capital c'est d'abord l'histoire d'une belle rencontre avec l'équipe Nantaise qui m'a fait confiance en accompagnant le projet de reprise de Terre de Marins en mai 2021. Leur présence au capital nous apporte un ancrage territorial important permettant un partage d'expérience avec d'autres entreprises régionales. Arkéa Capital nous écoute, nous challenge et nous sort de notre zone de confort pour emmener l'entreprise toujours plus loin. Merci pour cette collaboration stimulante ! »

Catherine Schorter Le Bret, Présidente Terre de Marins
(Société accompagnée par Arkéa Capital 2 - cédée en octobre 2024).

Les entreprises citées ci-dessus sont des participations de fonds précédents et ne sont données qu'à titre purement illustratif. Il n'y aucune assurance que ces sociétés ou des sociétés similaires se retrouvent à l'actif du fonds.

3. Selon l'analyse d'Arkéa Capital.

4. Dont un ticket d'investissement pour Arkéa Capital 3 généralement compris entre 2.5M€ et 8.5M€ (correspondant à un min de 3% et 10% max du Montant Total des Souscriptions - Montants basés sur une taille cible de 85M€ et susceptibles d'évoluer en fonction de la taille du fonds).

Arkéa Capital 3

UNE ÉQUIPE D'INVESTISSEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

Arkéa Capital réunit une équipe pluridisciplinaire composée de 60 professionnels passionnés et engagés. Nos experts sont animés par une ambition commune : accompagner les entreprises vers une croissance durable et contribuer au développement économique de nos territoires.

Notre équipe d'investissement, composée de 24 professionnels expérimentés répartis dans 7 bureaux régionaux, est au cœur de notre activité.



♦ **Isabelle COMBAREL**
Présidente du Directoire



♦ **Thomas TRIDEAU**
Directeur de l'activité Capital Développement/ Transmission et Membre du Directoire



♦ **Pascal BARRE**
Directeur du bureau de Brest



♦ **Valérie GEIGER**
Directrice du bureau de Strasbourg



♦ **Eric BESSON-DAMEGON**
Directeur du bureau de Rennes



♦ **Cyril MILLER**
Directeur du bureau de Paris



♦ **François EVEN**
Directeur du bureau de Nantes



♦ **Blandine ROCHE**
Directrice du bureau de Lyon

FPCI Arkéa Capital 3

CARACTÉRISTIQUES & FRAIS

/ CARACTÉRISTIQUES ET TERMES PRINCIPAUX

Société de gestion	Arkéa Capital
Forme juridique	FPCI (Fonds Professionnel de Capital Investissement)
Nom du Fonds	Arkéa Capital 3
Taille cible	85M€
Code ISIN	Parts A1 : FR001400UOT8 / Parts A2 : FR001400UOU6
Durée de vie	10 ans, prorogeable deux fois un an
Zone géographique	France
Minimum de souscription	Parts A1 : 100 000€ / Parts A2 : 500 000€
Typologie SFDR	Article 8
Périodicité de reporting	Semestriel
Dépositaire	CACEIS Bank
Frais de gestion	Parts A1 : 2,5% / Parts A2 : 2%
SRI (Indicateur de risque)	6

/ STRUCTURATION ET FRAIS

Frais maximum (en % de la souscription)	Parts A1	Parts A2
Frais ponctuels		
Droits d'entrée ⁵	4,00%	Néant
Droits de sortie	Néant	Néant
Frais de constitution ⁶	0,40%	0,40%
Frais prélevés chaque année		
Frais de gestion	2,50%	2,00%
Autres frais récurrents ⁷	0,54%	0,54%
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,50%	0,50%

5. Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds.

6. Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la Société de Gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, marketing...). Ils sont pris en charge par le Fonds sur présentation par la Société de Gestion de justificatifs.

7. Les autres frais récurrents de fonctionnement (rémunération des intervenants comme le dépositaire, le commissaire aux comptes, le délégataire de gestion administrative et comptable).

Avertissements & RISQUES

Les parts du FPCI Arkéa Capital 3 sont bloquées pendant une durée de 10 ans prorogeable 2 fois un an sur décision de la société de gestion.

Arkéa Capital 3 est un Fonds Professionnel de Capital Investissement qui présente notamment les risques suivants :

/ RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

La performance du Fonds n'est pas garantie et le capital investi par le porteur de parts de Fonds pourrait ne pas lui être intégralement restitué.

/ RISQUE D'ABSENCE DE LIQUIDITÉ DES ACTIFS DU FONDS

Le Fonds sera amené à détenir principalement des titres qui ne sont pas admis aux négociations sur un Marché d'Instruments Financiers et dont la liquidité pourra être faible, voire inexistante. Le Fonds pourra ne pas être en mesure de céder les Sociétés du Portefeuille dans les délais et aux niveaux de prix initialement envisagés.

/ RISQUE LIÉ À LA VALORISATION

La valorisation des titres non cotés détenus par le Fonds est basée sur la valeur actuelle de ces titres. Ainsi, cette valorisation peut ne pas refléter le prix qui sera effectivement reçu au moment de la cession des titres.

/ RISQUE LIÉ À LA PÉRIODE DE BLOCAGE DES PARTS

Le rachat des parts à l'initiative des porteurs de parts par le Fonds est bloqué pendant la durée de vie du Fonds, prorogée le cas échéant.

La liste des risques détaillée ci-dessus n'est pas exhaustive. Les autres risques sont mentionnés dans le Règlement du Fonds disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.



Arkéa Capital Paris
29 rue Chateaubriand
75008 PARIS

Arkéa Capital Brest
3 rue des Colonies
29200 BREST

Service clients
02 98 34 96 89
arkeacapital@arkea.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 euros - 420 761 512 RCS BREST. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n°98048 en date du 12 novembre 1998. Adresse du siège social : 1 rue Louis Lichou - 29490 Le Relecq-Kerhuon

Ce document ne constitue ni une offre, ni une recommandation d'achat ou de vente d'un placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. Il est fourni à titre exclusivement informatif et les informations qu'il contient ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Avant de procéder à un investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des documents réglementaires (DIC, règlement, rapports périodiques) et consulter le dernier rapport financier publié par le Fonds, disponibles sur simple demande auprès d'Arkéa Capital ou sur son site internet. Arkéa Capital ne saurait en conséquence être tenue pour responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations contenues dans ce document.

Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces informations engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires.

La société de gestion est une filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Le FCPR pourra être commercialisé par des sociétés du même Groupe ayant des intérêts financiers communs qui perçoivent notamment des commissions au titre des placements réalisés, ce qui peut être source de conflits d'intérêts.